



RÉGIE INTERMUNICIPALE INCENDIE
DE LA RÉGION DE WINDSOR
319, RUE St Georges
Windsor (Québec) J1S 1K5

Avis public

Citoyens de Windsor, Val-Joli, St-François Xavier de Brompton et de Kingsbury

AVIS PUBLIC est par la présente pour donner suite à la séance régulière tenue le mardi 10 décembre 2024. Le conseil d'administration de la Régie intermunicipale incendie de la région de Windsor a adopté, lors de cette séance, ce qui suit :

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du code municipal du Québec (ou 319 de la Loi sur les cités et Villes) prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Mme Solange Richard
Et appuyé par M. Claude Paulin

Et résolu unanimement :

Que les réunions d'administration de la Régie Incendie Windsor se tiendront les mardis à tous les deux mois et débiteront à 20 :00 heures au : 319 St Georges à Windsor

Pour l'année 2025, voici les dates des réunions :

11 Février	8 Avril
10 Juin	12 Août
7 Octobre	10 Décembre

Qu'un avis public soit publié par la secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la tenue des réunions.

Donné à Val-Joli le 10 décembre 2024

Johanie Lacourse
Secrétaire-trésorière